

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 31 août 2016 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. David Robert (Auclair), M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Simon Potvin (Dégelis), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Patrick Michaud (Packington), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. Gaston Chenard (St-Athanase), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, Mme Renée-Anique Francoeur et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Gaston Chenard, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, d'adopter l'ordre du jour proposé et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1151

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2016.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Patrick Michaud, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1152

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Gaston Chenard, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 31 AOÛT 2016 :

Bell Canada (1-800)	44.78 \$
Éco-L'eau	250.63 \$
Financière Banque Nationale Inc	553.56 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	174.80 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	254.98 \$
Banque Nationale REER	321.60 \$
Caisse Pop. Desj. des Lacs de Témiscouata	582.16 \$
Caisse Pop. Desj. Des Lacs de Témiscouata	152.28 \$
P. Beaulieu Électrique	324.69 \$
Les 4 Scènes	1 500.00 \$
Acklands Grainger Inc	245.65 \$
Agat Laboratoire	113.26 \$
Aide-mémoire APPQ	332.28 \$
Auberge La Dolce Vita	194.96 \$
Automation D'Amours	1 488.00 \$
Bell Canada (1-800)	59.68 \$
Cloutier Jean-Guy	517.39 \$
Dicom Express	88.33 \$

Entrepreneur Général S.O.	117.27 \$
Équipements Sigma Inc	99 977.27 \$
Garage Michel Morin	47.08 \$
Horizon CFVD	341.48 \$
Inter-Sélect inc	74.73 \$
Ouellet Jacques	22.50 \$
La Buanderie de R-D-L Ltée	71.29 \$
La Capitale Assurances	2 815.96 \$
Laboratoire Biologie Aménagement BSL inc	94.28 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 111.12 \$
M. Cossette Ltée	44.18 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Mun. Rivière-Bleue	50.00 \$
NI Corporation	534.64 \$
Nova Envirocom	1 414.16 \$
P. Beaulieu Électrique	1 375.59 \$
Pièces Témis Inc	14.82 \$
Place du Travailleur enr.	267.42 \$
Promutuel de l'Estuaire	341.17 \$
Radiateur Gaétan Martin inc	195.45 \$
Solutions Témis	22.38 \$
Transport Baseley	2 161.53 \$
Transport Guy Levasseur Inc	790.46 \$
Mun. De Dégelis	1 614.23 \$
Roussel Jean-Guy	54.00 \$
Dubé-Ouellet Céline	22.00 \$
Dubé Richard F.	45.00 \$
Ouellet Jean-Pierre	52.01 \$
Malenfant Alain	54.00 \$
Robert David	23.00 \$
Lepage Elzéar	61.00 \$
Michaud Patrick	15.00 \$
Pelletier Claude	41.00 \$
Chénard Gaston	77.00 \$
Garon Gilles	13.00 \$
Albert Fernand	30.01 \$
Lévesque-Ouellet Keven	43.01 \$
Groleau Maxime	361.53 \$
Caisse Pop. Desj. des Lacs de Témiscouata	582.16 \$
Financière Banque Nationale Inc	553.56 \$
Banque Nationale REER	325.12 \$
Caisse Pop. Desj. du Transcontinental	255.00 \$
Caisse Pop. Desj. des Lacs de Témiscouata	152.28 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	174.80 \$
Ministre des Finances	58 524.81 \$
Univesta	720.00 \$
Nadeau-Gagné Anoushka	117.28 \$
Acklands Grainger Inc	258.69 \$
Agat Laboratoires	7 646.43 \$
Automation D'Amours	430.70 \$
Bell Canada (ligne watt)	51.40 \$
St-Pierre Clément	11.00 \$
Cordonnerie Rembourrage Morin	63.24 \$
Dicom Express	411.85 \$
Équipements protection du Témis	81.34 \$
Équipements Sigma Inc	101.68 \$
Gagnon-Duchêsne Marie-Hélène	176.56 \$
Garage Ghislain St-Pierre	80.14 \$

Groupe Coopératif Dynaco	68.33 \$
Horizon CFVD	74.73 \$
ID Innovation	86.23 \$
Inform Action	51.74 \$
La Capitale assurance	2 815.96 \$
Lamarre Catherine	50.00 \$
Latéral Innovations	1 398.77 \$
Ouellet Jacques	30.00 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 958.62 \$
Livr'Avenir	425.89 \$
MSI Informatique	67.84 \$
Nova Envirocom	128.16 \$
Picard Réjean	187.00 \$
Pièces Témis Inc	232.62 \$
Potvin Jacinthe	30.14 \$
Purolator Inc	52.66 \$
RCGT	1 609.65 \$
RMG Prévention	354.01 \$
Sani-Way Inc	286.46 \$
SEGP	357.25 \$
Société Mutuelle de Prévention	1 533.24 \$
Solutions Témic Inc	75.16 \$
Transport Baseley	2 621.43 \$
Transport Guy Levasseur Inc	790.46 \$
Usinage industriel Dégelis	202.67 \$
Weight-Tronics Canada	2 661.09 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac(REER)	174.80 \$
Caisse Pop. Desj. Du Transcontinental	255.00 \$
Financière Banque Nationale Inc	553.56 \$
Banque Nationale REER	325.12 \$
Caisse Pop. Desj. des Lacs de Témiscouata	582.16 \$
Caisse Pop. Desj. Des Lacs de Témiscouata	152.28 \$
La Buanderie de R-D-L Ltée	36.79 \$
Francoeur Renée-Anique	316.66 \$
Revue Communautaire Policiers	224.20 \$
NI Corporation	300.66 \$
Bell Canada	2 367.90 \$
Bell Mobilité	108.87 \$
DAS Fédéral	11 717.93 \$
DAS Provincial	28 713.13 \$
Hydro-Québec	18 502.09 \$
Laurentides Re/Sources	9 229.14 \$
Master Card	2 143.79 \$
Sani-Lang Inc	76 226.70 \$
Service Sanitaires A. Deschênes Inc	217 758.35 \$
Total payés:	<u>681 252.92 \$</u>

COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2016 :

Banque Nationale REER	487.68 \$
Bell Canada (1-800)	40.82 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs	1 101.66 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	262.20 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	414.36 \$
Clément St-Pierre	53.00 \$
CNESST	72.33 \$
Co-Éco	25.00 \$
Conception GB	1 027.31 \$

Conteneurs KRT Inc	33 654.31 \$
Dicom Express	15.67 \$
Éco-L'Eau	1 378.56 \$
Équipement Sigma Inc	245.71 \$
Financière Banque Nationale	830.34 \$
Francoeur Renée-Anique	47.41 \$
Gagnon-Duchesnes Marie-Hélène	10.00 \$
Garage Michel Morin	153.44 \$
G.L.D. Informatique Inc	1 294.51 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	3 397.52 \$
Groupe Coopératif Dynaco Inc	234.73 \$
Groupement Forestier de l'Est	3 655.06 \$
IDC Informatique	425.41 \$
Imprimerie Excel Inc	698.02 \$
Inform Action	226.06 \$
La Buanderie de R-D-L Inc	36.79 \$
La Capitale assurances et gestion du patrimoine	2 815.96 \$
Laurentide Re/Sources Inc	1 123.47 \$
Lavoie Sylvain	632.36 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 656.01 \$
Magasin Coop Squatec	17.79 \$
Master Card	827.07 \$
Matériaux Témis Inc	34.44 \$
Municipalité de Dégelis	4 001.71 \$
Ouellet Jacques	45.00 \$
Pétroles JMB	220.73 \$
Pièces Témis Inc	155.60 \$
Place du Travailleur Enr	296.33 \$
Sani-Lang Inc	79 928.11 \$
Services Sanitaires A. Deschênes	10 060.31 \$
Société V.I.A. Inc	8 173.73 \$
Solutions Témis Inc	39.03 \$
Transport Baseley	2 920.36 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 822.37 \$
Service Sanitaires A. Deschênes	100 436.20 \$
Total à payer:	<u>266 288.99 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-1153

4) ADMINISTRATION

a) Points sur les dossiers de Renée-Anique

Programme Hors Foyer

- Suivi des installations de bacs deux voies pour chacune des municipalités participantes (Auclair, Dégelis, St-Elzéar, St-Honoré, St-Juste-du-Lac, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac)
- Prises de photos et envoi du rapport final
- Réception de la subvention de Recyc-Québec en attente (total à recevoir de 28,991.50\$)

Accompagnement ICI

- Envoi d'une lettre d'offre de service à 135 destinataires choisis à partir de la liste des ICI de la MRC de Témiscouata (excluant les entreprises en acériculture et en agriculture qui seront plutôt approchées via UPA et Club d'encadrement technique, et excluant les entreprises moins pertinentes, ex : salons de coiffure)
- Préparation d'une grille d'évaluation et de portrait des mesures adoptées
- Diffusion d'un communiqué le 19 août pour annoncer le nouveau service de suivi ICI
- Suivi téléphonique à faire et visites dans les ICI participants en continu
- Visite d'accompagnement fait à-ce-jour chez Norampac et chez BMR

Concours BMR

- Distribution de flyer par les agentes de sensibilisation (étudiantes)
- Publicité radio (rentrée scolaire) début septembre
- Suivi affichettes en magasin - réimpression
- Relancé participation au concours via médias sociaux
- Total de près de 100 participants à ce-jour. Date limite 5 septembre.
- Certificats en main reçus de BMR 300\$-150\$-50\$, tirage prévu début septembre avec représentant BMR (date à confirmer)

Rencontres publiques PGMR

- Participation aux rencontres Squatec et Rivière-Bleue 31 mai et 2 juin.
- Compilation des notes et commentaires des participants pour rapport PGMR
- Diffusion du PGMR approuvé par la MRC sur notre site Internet

CSFL - éducation et sensibilisation jeunesse en milieu scolaire

- Rencontre avec Mme Sylvie Saint-Pierre pour partage d'expériences et actions réalisées en milieu scolaire en matière d'écoresponsabilité, et évaluer ensemble la possibilité de concertation et réalisation de projets de partenariat.
- Offre de service envoyé par la poste à toutes les écoles élémentaires et copies de lettres remises à M. D'Amours pour remettre aux d.g. à leur prochaine rencontre.
- Affiches jeunes écolos à imprimer et distribuer dans les écoles (sensibilisation et site éco-jeunesse de la RIDT)
- Possibilité de présentation à la rencontre de la rentrée hiver 2017 souhaitée.
- Rencontre avec le d.g. à prévoir pour en discuter. Exercice de caractérisation des déchets et recyclage fait avec étudiante = constat : encore beaucoup de travail

Collaboration Parc National du Lac-Témiscouata

- Organisation d'une corvée de nettoyage au Grand Lac Touladi le 26 août (communiqué)

Communications à souligner :

- Publicité - Horaire d'été et congé fériés (radio et site Internet)
- Communiqué - Lancement du PGMR (sur notre site Internet)
- Communiqué - Expérience au centre de tri de la Société VIA avec les étudiantes (médias journaux-radio)
- Publication - Consigne d'espacement des bacs pour la double collecte (média sociaux) rejoint 2753 Facebook
- Publication - Concours BMR - rappel
- Communiqué - Offre de service gratuit d'accompagnement au ICI
- Lettre - Offre de service milieu scolaire et mascotte (envoi postale)
- Publicité - Rentrée scolaire / concours BMR (radio)

Emploi étudiant

- Embauche de Marie-Hélène Gagnon Duchesne (d'Auclair) et Anoushka Nadeau-Gagné (de Dégelis) du 6 juin au 13 août, 35hrs semaines pour 10 semaines.
- Planification et encadrements de leurs objectifs : contacter les événements et terrains de jeux pour planifier dates de visites et kiosque. Inventorier des conteneurs à aller vérifier, créer des animations jeunesse.
- Participation à un total de 9 événements (kiosque d'information, jeux interactifs, animation de la mascotte) rejoint 100 pers. Directement :
 - Cartonfolies Témiscouata-sur-le-Lac
 - Festival Western de Dégelis
 - Festi-cèdre de St-Eusèbe
 - Tournoi Balle Molle Squatec
 - Fête de la Famille d'Auclair
 - Honéquestre St-Honoré
 - Beach Party Pohénégamook
 - Festival Bootlegger de Rivière-Bleue

- Festival Lejeune Archet
- Visites dans un total de 17 terrains de jeux dont 300 enfants rejoints (animation et jeux) : Biencourt, Squatec, Témiscouata-sur-le-Lac (NDL), St-Eusèbe, Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano), Dégelis, Auclair, St-Juste-du-Lac, St-Louis-du-Ha!Ha!, St-Honoré, St-Marc-du-Lac-long, Rivière-Bleue, Lejeune, Lac-des-aigles, Packington, St-Elzéar et Pohénégamook.
- Présentation de deux ateliers de compostage (Pohénégamook et Lejeune)
- Kiosque d'information publique au 3 BMR du territoire (Dégelis, TSLL, Pohénégamook) + Galerie Témis
- Observation de 33 conteneurs (inventaire de matériaux visible à l'intérieur)
- Visites au LET et explications techniques
- Visite au centre de tri de la société VIA et expérience sur la ligne de tri.
- Rencontre compte rendu et commentaires

- b) Choix des options pour 2017 au contrat « Collecte et transport des matières résiduelles »
 Dans le contrat en vigueur avec SSAD en vigueur jusqu'en 2019, la RIDT doit, chaque année, renouveler les options ou pas. Le taux d'indexation pour 2017 au contrat sera de 1,10 %.
- L'option de « Collecte des encombrants » qui s'effectue 2 fois par année durant 3 samedis consécutifs coûtera 18 064 \$ en 2017
 - L'option de « Collecte supplémentaire des déchets chaque semaine durant l'été » qui s'effectue du début de juin à la fin août (semaine complète) coûtera 7,74 \$/unité à desservir en 2017

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Gilles Pelletier, que la RIDT retienne les options mentionnées pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1154

- c) Suivi de contrat – Vidanges des installations septiques
 Le calendrier prévu par municipalité pour les vidanges d'installation septique a été ajusté selon les périodes suivantes :

Municipalité	Période débutant
ST-MARC-DU-LAC-LONG	semaine du 22 août
ST-JEAN-DE-LA-LANDE	semaine du 22 août
RIVIÈRE-BLEUE	semaine du 29 août
ST-EUSÈBE	semaine du 12 septembre
SECONDE TOURNÉE (2)	
DÉGELIS	semaine du 19 septembre
BIENCOURT	semaine du 26 septembre
ST-MICHEL-DU-SQUATEC	semaine du 26 septembre
LEJEUNE	semaine du 3 octobre
AUCLAIR	semaine du 10 octobre
ST-JUSTE	semaine du 10 octobre
SECONDE TOURNÉE (3)	

Notez qu'en cas d'urgence avérée, le service est disponible avant, s'il y a risque de débordement.

La RIDT distribue un courrier environ 2 semaines à l'avance à chaque propriétaire concerné par la vidange cette année. Si certains propriétaires veulent être présents, ils peuvent prendre un rendez-vous comme d'habitude.

Si les couvercles ne sont pas dégagés pour la vidange, le deuxième passage n'aura pas lieu aussitôt. Des périodes spécifiques sont prévues pour cette seconde tournée afin de repasser sur ces adresses, sans frais supplémentaires.

Afin de faciliter l'exécution des vidanges d'installations septiques non planifiées dans la cédule régulière, la RIDT et Sani-Lang ont convenu d'une nouvelle procédure pour régler les demandes.

À moins d'un débordement d'installation constaté ou imminent, toutes les vidanges hors planification seront faites par Sani-Lang seulement les mardis et vendredi de chaque semaine. Cela est valide aussi pour les entreprises en excavation qui effectuent des travaux de mise aux normes. Dans l'idéal, un délai de 48 heures avant la vidange est requis pour la demande.

Afin de communiquer rapidement l'information, la RIDT transmettra chaque demande de vidanges à Sani-Lang, dès qu'elle la reçoit.

Par contre, les travaux seront exécutés seulement les mardis ou vendredis, en fonction du moment où les demandes sont reçues par Sani-Lang.

Toute demande reçue :

- avant le lundi 15h00 sera traitée le lendemain soit le mardi
- avant le jeudi 15h00 sera traitée le lendemain soit le vendredi
- si des demandes sont transmises dans les journées de mardi ou de vendredi, elles seront traitées dans la journée si possible seulement ou bien reportée à la prochaine journée prévue pour ce type de travaux.

Pour chaque demande hors cédule, Sani-Lang contactera sans délai le propriétaire visé pour s'assurer de la nécessité des travaux et lui mentionner la journée où ils seront effectués.

Dans un autre ordre d'idée, la RIDT va avoir accès au logiciel de planification de l'entreprise Campor/Sani-Lang. Le coût d'accès est de 35 \$/mois.

Ce logiciel « Progression » permettra de voir les travaux effectués, ceux prévus et leur période ainsi que le détail des travaux sans avoir besoin d'attendre la facturation de fin de mois ou d'être obligé de contacter Campor fréquemment.

La MRC de Témiscouata et la RIDT vont effectuer, d'ici le début novembre 2016, un bilan de la mise à niveau des installations septiques sur le territoire du Témiscouata et du service de vidanges de celle-ci. Les informations et communication en lien avec ce dossier seront transmises à ce moment.

5) MATIÈRES ORGANIQUES

a) Suivi des différents dossiers

M. Michel Laforest, qui représentait l'entreprise BagTronics pour le système de tri optique par sacs de couleurs, a averti la RIDT que l'entreprise qui détenait le brevet pour cette technologie a été rachetée par un consortium en Europe. Par la même occasion, il a mentionné avoir créé une nouvelle entreprise de tri optique (sacs de couleur) mais cette fois robotisée pour le retrait des sacs (au lieu de la vis sans fin).

Cette nouvelle entreprise WASTE ROBOTICS inc. souhaite fortement que la RIDT puisse être son partenaire afin d'effectuer une démonstration de ce système.

La RIDT va approcher la Société VIA pour voir son intérêt à s'impliquer dans cette démarche au site de Dégelis car le système de tri optique pourrait servir tant pour les sacs de couleurs que pour le pré-tri des matières recyclables ou des CRD. Des employés de Société VIA sont déjà présents pour le pré-tri des tubulures d'érablières

L'objectif final serait d'avoir une ligne équipée de tapis roulant, de bras robotisés avec capteurs optiques et d'employés. Le tout serait situé dans un bâtiment multi-usage près de l'écocentre de Dégelis. Toutes les matières provenant de la collecte des déchets et des matières recyclables passeraient par cette ligne de tri avant d'être renvoyées vers leur destination spécifique.

- Les déchets résidentiels et commerciaux seraient donc triés systématiquement pour retirer au maximum le carton, le bois, les CRD, le métal, les déchets organiques (en sacs). Le reste, non valorisable, pourrait être transféré directement au LET de la RIDT (en vrac ou broyés/compactés, si cela permet un gain d'espace et d'opérations sur le LET même).
- Les matières recyclables seraient pré-triées sur cette ligne en retirant notamment les gros cartons (mis en ballots et envoyés directement chez Cascades Cabano), les gros refus de tri, les particules fines et les autres contaminants (qui seraient enfouis directement au LET de Dégelis). Le reste des matières recyclables serait transféré par van vers un centre de tri de la Société VIA.

SSAD serait aussi interpellé dans ce projet car tous les camions viendraient se vider seulement au site de Dégelis et il pourrait être intéressant pour SSAD de prendre entente avec la RIDT pour y laisser ses camions et réduire alors les distances de transport et les coûts inhérents au contrat avec la RIDT.

Le traitement des matières organiques reçues et celui des boues municipales et de fosses septiques devra aussi faire l'objet de recherches poussées car difficilement possible de mettre en place sur le site de Dégelis.

La mise en valeur des objets et matériaux recueillis dans les écocentres pourrait être intégrée dans ce projet (vente, mise à disposition pour lutte à la pauvreté, tri, broyage et valorisation des matières, ...)

Le tout devra être cohérent et intégré, comme prévu dans le nouveau PGMR.

Les programmes de financement du PTMOBC, Recyc-Québec, Techno-climat et le Fond municipal vert, ... pourraient être mis à contribution.

L'étude demandée à la COOP ASEPS par la RIDT va bon train et le programme d'analyse servant au système d'aide à la décision intégrant les impacts environnementaux et les coûts pour la gestion des matières résiduelles est presque prêt.

À partir du mois d'octobre, grâce à celui-ci, la RIDT pourra valider les différentes hypothèses quant à ses activités de collecte et transport de matières résiduelles. Les paramètres pourront tous être modulés pour appuyer les décisions à prendre.

6) ÉCOCENTRES

- a) Contrats « Transport et matériaux divers » et « Transport et traitement de matériaux secs »
Les 2 soumissions avaient une durée de 3 ans (2+1) et se terminent le 31 décembre 2016.

Pour le contrat « Transport et traitement de matériaux secs », les prix en vigueur étaient les suivants :

- Bois : 70,00 \$/tonne
- Matériaux de construction triés : 78,00 \$/tonne
- Matériaux de construction non triés : 85,00 \$/tonne

Pour l'année 2015, le montant de ce contrat a été d'environ 172 640 \$ avant taxes.

Pour le contrat « Transport de matériaux divers », les prix en vigueur étaient les suivants :

- Écocentre secteur TSSL : 200,00 \$/voyage simple boîte roll-off
400,00 \$/voyage double boîte roll-off
- Écocentre secteur Squatec : 200,00 \$/voyage simple boîte roll-off
400,00 \$/voyage double boîte roll-off

Pour l'année 2015, le montant de ce contrat a été d'environ 18 200 \$ avant taxes.

Dans un cas comme dans l'autre, la RIDT ne prévoit pas d'augmentation significative des coûts pour les nouvelles soumissions à recevoir.

Les soumissions publiques seraient demandées, selon les mêmes termes de devis que le précédent, à partir du mardi 6 septembre pour une ouverture des soumissions le mercredi 21 septembre.

b) Accès aux entrepreneurs en période hivernale

La période hivernale pour les écocentres s'étendra du lundi 28 novembre 2016 au lundi 10 avril 2017. Durant cette période, les horaires d'ouverture seront les suivants :

Écocentre et lieu d'enfouissement Dégelis :

- Lundi de 13h à 16h
- Mardi au Vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h

Écocentre Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac :

- Samedi de 8h à 12h et 13h à 16h

Certains entrepreneurs en construction ont mentionné le souhait de pouvoir accéder aux écocentres, qui sont ouverts juste le samedi, durant une période sur semaine.

Il est proposé par Mme Céline Dubé-Ouellet, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que les écocentres de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac puissent accueillir, en dehors du samedi déjà ouvert, les entrepreneurs de la région selon certaines conditions.

Il n'y aura pas d'heures d'ouvertures spécifiques mais plutôt une période d'accès sur réservation seulement. Ainsi le vendredi après-midi, entre 13h et 16h, sera être dédié à cette période d'accès mais seulement au besoin.

Les frais relatifs à cette ouverture seront à la charge de l'entrepreneur (ou répartis aux entrepreneurs si plusieurs bénéficient de ce service pour la même période). Le coût minimum serait de 50 \$ plus 25 \$ de l'heure d'ouverture si le temps dépasse 2 heures. La réservation devra être faite au moins 48 heures à l'avance.

De plus les frais habituels pour les matériaux apportés seront aussi facturés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1155

c) Achat d'équipement – Traitement des tubulures d'érablières

Des discussions vont s'engager avec Société VIA très prochainement pour voir si les opérations de pré-traitement se poursuivent durant l'hiver ou une partie de celui-ci. Les contraintes de froid pour les employés et de rigidité de la tubulure à traiter sont les principaux facteurs limitant.

Afin de faciliter l'entreposage et le transport des tuyaux de type main une fois prétraités, la RIDT souhaiterait acheter une machine qui les coupe en petits morceaux et les entrepose dans des gros sacs (récupérés) ou des boîtes en carton de type combo (4'x4'x4').

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Gaston Chenard, que la machine, fabriquée par INNOVASO de Squatec, sera louée pendant 12 mois. Un montant initial de 3 000 \$ sera versé puis une location de 250 \$/mois débutant en septembre 2016 pour 12 mois consécutif. La machine sera alors la propriété de la RIDT.

7) **LIEU D'ENFOUISSEMENT**

a) Mandats – Offre de services Tetra Tech

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Simon Potvin que la RIDT accepte les 2 offres de service faites par Tetra Tech en lien avec le lieu d'enfouissement technique de Dégelis.

- La première, pour un montant de 5 250 \$, vise à planifier le raccordement de drain de fond de cellule, raccordement qui est actuellement temporaire. Il permettra aussi de trouver une solution pour améliorer le drainage du fond de cette cellule et de prévoir les travaux nécessaires en ce sens. Le tout devra être réalisé d'ici le début de l'hiver.
- La seconde, pour un montant de 8 500 \$, servira à établir les niveaux de comblement actuels de la cellule n°1, ceux à atteindre d'ici la construction de la cellule n°2 et ainsi cibler les séquences d'opérations à venir pour optimiser les volumes enfouis dans la première cellule. Le mandat consiste aussi à réaliser un échéancier des activités à réaliser pour arriver à l'opération de la seconde cellule et des coûts préliminaires des honoraires qui seront requis pour cela.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1156

La RIDT devra aussi se pencher sur le problème de l'implantation du point d'échantillonnage ES1 versus la zone tampon du LET. Ce problème avait été soulevé par le MDDELCC en avril dernier. Un avis technique professionnel sur ce cas sera donc demandé à Tetra Tech.

b) **Asphaltage de l'accès principal**

À la suite de la mise en place de la nouvelle barrière à l'entrée du LET et de l'écocentre secteur Dégelis (hiver 2015), le passage a été décalé sur la droite de l'emprise, endroit où il n'y avait pas d'asphalte. Afin de rendre le lieu plus propre et carrossable, la RIDT pourrait faire asphalté :

- la portion extérieure de l'entrée (15 m de large par 26 m de long, qui donne sur la route 295)
- le passage à la barrière
- la portion située juste après sur une longueur (9 m de large par 20 m de long, début du chemin).

Le contrat serait donné par le biais des soumissions faites par la ville de Dégelis à l'entreprise BML. La pose s'effectuerait à 0,180 tonne/m² à un coût de 126,94 \$/tonne, avec préparation. La superficie à couvrir se situe entre 550 m² et 600 m² donc une facture d'environ 13 000 \$.

Un responsable du MTQ va aussi venir voir sur place la nécessité de faire installer un ponceau ou pas à cet endroit (rien actuellement). Si c'est le cas, les travaux devront être exécutés et payés par la RIDT.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, que la RIDT fasse effectuer l'asphaltage de l'entrée du LET dès cet automne. Le tout tel que décrit précédemment par l'entremise du contrat de la ville de Dégelis avec BML.

Le montant des travaux, une fois réalisés, sera payé à même les surplus accumulés non affectés de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1157

8) VARIA

a) Plan de Gestion Matières Résiduelles

Le projet de PGMR de la MRC du Témiscouata a été réputé conforme par Recyc-Québec et le MDDELCC.

Les étapes suivantes à suivre pour l'adoption du PGMR par la MRC de Témiscouata sont les suivantes:

1. Adoption d'un avis de motion;
2. Adoption du Règlement édictant le PGMR révisé;
3. Transmission d'une copie du PGMR révisé et du règlement aux municipalités régionales voisines et aux municipalités régionales desservies par les lieux d'élimination situés sur le territoire de planification, de même qu'à l'adresse pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca ;
4. Parution dans un journal d'un avis sur l'adoption et du sommaire du plan;
5. Analyse par le ministre (120 jours suivant la réception du document) ;
6. Le PGMR entrera en vigueur à la fin du délai de 120 jours et il y aura alors publication du PGMR sur le site internet de RECYC-QUÉBEC;
7. Dans les 12 mois suivant l'entrée en vigueur du PGMR, les municipalités locales doivent rendre leur réglementation conforme au plan.

Pour la RIDT, cela va permettre d'enclencher la mise en route des mesures prévues dans le PGMR et leur suivi (même si certaines ont déjà débuté).

De nombreuses mesures nécessiteront la présence d'une ressource supplémentaire au sein de l'équipe.

9) PROCHAINE RENCONTRE

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 21 septembre 2016
- Mercredi 16 novembre 2016
- Mercredi 19 octobre 2016
- Mercredi 21 décembre 2016

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Gaston Chenard de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-1158

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier